



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026
Date de reception de l'AR: 12/10/2026
080-200070936-DE_2026_142-DE
A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 29 septembre 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	94	85

DELIBERATION N° DE_2026_142
Finances - Décision modificative n°2 - Budget Principal 2026

Date de la convocation
24 septembre 2026

Date d'affichage
24 septembre 2026

VOTES
EXPRIMES : 84
POUR : 84
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NPPV : 1

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULLE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L

HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Daniel DOBOIS (ONEUX), Monsieur Thierry BIZET (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel TOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PORT-LE-GRAND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHIEUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY) représentée par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Kevin LHEUREUX (FOREST-MONTIERS) représenté par Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE) représenté par Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE) représenté par Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES)

Absent(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) suppléé par Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY) suppléé par Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) suppléé par Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS) suppléé par Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL) suppléée par Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Laurent SAISON (RUE)

Excusé(s) : Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Objet de la Délibération : Finances - Décision modificative n°2 - Budget Principal 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 2026-037 du conseil communautaire en date du 5 mars 2026 approuvant le Budget Primitif ;

Vu la délibération n° 2026-115 du conseil communautaire en date du 19 mai 2026 approuvant la décision modificative n°1 ;

Vu l'avis favorable de la commission Gestion Financière et de la Prospective Budgétaire et du bureau communautaire des 15 et 16 septembre 2026 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 84 voix pour et 1 ne prend pas part au vote, décide :

- **Qu'une deuxième décision modificative du budget principal de l'exercice 2026 soit prise afin d'ajuster les crédits budgétaires tels que dans le tableau ci-dessous et relatifs à :**

Sur la section de fonctionnement :

- L'acquisition de bâtiments modulaires pour l'école de Nouvion initialement prévue en section d'investissement est annulée (-300 000 €) et remplacée par une location longue durée, nécessitant l'ajustement des crédits budgétaires de 70 998,12 € en fonctionnement.
- Il est proposé une enveloppe de 30 000 € afin de financer les dépenses supplémentaires liées aux travaux de voirie, notamment les révisions de prix et les commandes complémentaires rendues nécessaires par les fortes chaleurs.
- Afin de prendre en compte l'augmentation du SMIC au 1er juin 2026, non prévue lors de la préparation budgétaire, une enveloppe de 41 000 € est inscrite pour le versement d'une indemnité différentielle aux 153 agents concernés, répartie entre les comptes 64111 (10 250 €) et 64131 (30 750 €).
- De nouveaux crédits de 4 388,45 € sont inscrits pour prendre en charge les créances éteintes.
- Il est proposé d'inscrire en dépenses et en recettes, la somme de 2 262 €, correspondant à une aide financière versée par Territoire d'Energie Somme à l'EPCI, destinée à contribuer au financement de la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables, dont le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées est le bénéficiaire final.
- Afin de procéder à la régularisation comptable du reversement de la taxe liée aux transports perçu fin décembre 2025, il convient de rectifier son imputation, celui-ci ayant été initialement comptabilisé dans la fiscalité globale alors qu'il relève du service voirie.

Le virement de section à section est diminué de 199 325,57 € en conséquence.

Sur la section d'investissement :

·13 800 € sont inscrits en section d'investissement afin de financer la réalisation de l'étude relative au canal de Retz.

·20 604 € sont réaffectés sur l'opération créée lors de l'ouverture de l'autorisation de programme pluriannuelle d'aménagements de lutte contre l'érosion des bassins versants du Scardon et de la Somme.

·35 000 € sont ajoutés sur l'opération de réhabilitation et d'extension de l'Ecole de Nouvion afin de prendre en compte la révision des honoraires du maître d'œuvre calculée sur l'enveloppe définitive des travaux.

·L'avance est consentie à titre exceptionnel et ponctuel dans la limite du montant maximum de 150 000 € au CIAS qui s'engage à rembourser intégralement l'avance au budget principal de l'EPCI au plus tard

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026

Date de reception de l'AR: 12/10/2026

080-200070936-DE_2026_142-DE

A G E D I

le 30 avril 2027.

La présente décision modificative intègre les subventions obtenues pour la réhabilitation et l'extension de l'école de Nouvion au titre des différents dispositifs de financement, à savoir 304 913 € de DETR, 100 000 € de Fonds verts et 581 089 € du Département ainsi que 270 000 € de la CAF pour la réhabilitation de l'école de Rue.

- De mandater Monsieur le Président pour mettre en œuvre la présente délibération et signer tout document à cet effet.

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2026					
Section de Fonctionnement					
Réf. Fonc.	CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre		Réf. Fonc.
020	023 - Virement à la section de d'investissement	-199 325,57			
212	011 - 61358 Autres locations	70 998,12			
845	011 - 615231 Entretien, réparations voirie	30 000,00			
020	012 - 64111 Rémunération principale - titulaires	10 250,00			
020	012 - 64131 Rémunération - non titulaires	30 750,00			
7212	65 - 6542 Créances éteintes	184,00			
212		4 204,45			
30	65 - 657358 Subv. fonct. autres groupements	2 262,00	74 - 74758 Participation autres groupements	2 262,00	30
020	67 - 673 Titres annulés (sur exercices ant.)	52 939,00			
	Total	2 262,00	Total	2 262,00	

Section d'Investissement					
Opération	Réf. Fonc.	CHARGES Ventilation / chapitre	PRODUITS Ventilation / chapitre	Réf. Fonc.	Opération
	212	21 - 2138 Autres constructions	-300 000,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	020
	70	20 - 2031 Frais d'études	13 800,00	13 - 1328 Autres subv. d'équip. non transf.	212 13-21
	70	21 - 2158 Autres inst., matériel, outillage tech.	-13 800,00	13 - 1323 Subv. non transf. Département	212 02-22
01-26	76	20 - 2031 Frais d'études	20 604,00	13 - 1321 Subv. non transf. Etat, ets nationaux	212 02-22
	76	20 - 2031 Frais d'études	-20 604,00	13 - 13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf.	212 02-22
02-22	212	20 - 2031 Frais d'études	35 000,00		
	4238	27 - 27638 Créance Autres ets publics	150 000,00		
		Total	-115 000,00	Total	1 056 676,43

Résultat des votes :

Pour : 84

Angélique PARIS BAILLEUL

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY

Claude PATTE

Thibault BOURGOIS

Grégory DUFOUR

Xavier BORDET suppléé par Olivia ROUSSEL

Marcel GAMARD

Eric MOUTON

Mathieu DOYER

Jean Alain DELRUE suppléé par Jean Luc DELOBEL

Maurice CREPIN

Annie TRAULLE

Hervé LEVEL

Sébastien HAUTBOUT

Myriam LOURDEL

Jean Paul TORDEUX

Jean Louis LABRY

Olivier GERARD
Maïté BERON
Michel GAYET
Damien BRIET
Isabelle ALEXANDRE représentée par Mathieu DOYER
Michèle SOHET
Dominique MIRAMONT
Kévin LHEUREUX représenté par Gisèle CAROUGE
Alain BAILLET représenté par Eric KRAEMER
Eric KRAEMER
Marie José VAN RIEK ONGHENA
Pascal DECLERCQ
Jean Paul PRUVOT
Etienne LEPRINCE
Frédéric NOEL
Stéphane DELEENS représenté par Daniel WALLET
Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE
Philippe EVRARD
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Karine DEVISME
Véronique DELORME
Frédéric ROY
Jean Marie PECQUET
Olivier PLEY
Philippe PARMENT
Antoine BACQUET suppléé par Christophe DAMET
Murielle DULARY
Nicolas LEDUC suppléé par Arnaud BRASSART
Gérard GALLET
Fabien COCKENPOT suppléé par Florie BARBIER
Bertrand DUFOUR
Philippe SELLIER
Geneviève DARRAS suppléée par Claude DUFRENE
Maurice FORESTIER
Jean Charles BOUCART
Christian HUNAUT
Daniel DUBOIS
Thierry BIZET
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Michel CRESPEL
Ludovic AVISSE
Marc VOLANT représenté par Marie Claire FOURDINIER
Marie Claire FOURDINIER
Jean René SAVE
Patrick BOST
Christophe DUFRENOY représenté par Agnès BOULONGNE
Agnès BOULONGNE
Yves MANIER représenté par Christine SALLE
Gisèle CAROUGE
Christine SALLE
Dominique DARAS
Eric FITTERER
Rebecca HORNOY

Francis GOUESBIER
Joël FARCY
Jocelyne MARTIN
Brigitte LEVASTRE
Vincent DUBOIS pouvoir à Claude PATTE
Laurent SAUVAGE
Michel RIQUET
Patricia POUPART
Dominique LECERF
Gérard DEVILLEPOIX
Emmanuelle CHEVALLIER
Thierry MIANNAY

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1
Daniel WALLET

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

